

# Bonneval en bonne vallée ...

mars 2003

Bulletin d'information des *Amis de Bonneval*

N° 13

## Avis au lecteur.

L'assemblée générale des Amis de Bonneval se déroulera le vendredi 14 mars 2003. Elle sera placée sous l'égide de Saint-Jacques.

Pour la conférence nous avons contacté l'Association des Amis de Saint-Jacques d'Eure-et-Loir dont l'un des membres M. Freneaux, conférencier, nous présentera les vitraux de la cathédrale de Chartres consacrés à Saint-Jacques et à Charlemagne.

A cette occasion un troisième chapitre de «l'histoire de Bonneval et de son abbaye» par l'abbé Beaupère, intitulé « Chapelle de Saint-Jacques de Bonneval » sera mise en vente.

Dans ce 13<sup>ème</sup> numéro de « Bonneval en bonne vallée... » vous trouverez le début de la reproduction d'un article de La Dépêche D'Eure-et-Loir du 3 Juillet 1942 (retrouvé par Jacques Guillaumin, dans les archives de son grand père Théophile Guillaumin.) *Un lundi à Bonneval au XVI<sup>e</sup> siècle*, de M. l'abbé J. Bouard, d'après les minutes notariales, ainsi qu'un cours extrait du manuscrit de l'abbé Beaupère consacré à «*La peste aux environs de Bonneval en 1628*»

Vous retrouverez, avec intérêt, le «*Messenger*» de 1903, avec déjà les problèmes de sécurité automobiles.

Jean Luc DURAND

## La peste aux environs de Bonneval en 1628.

*Extrait de «L'Histoire de Bonneval et de son abbaye» de l'abbé Beaupère (p. 533)*

*La peste aux environs de Bonneval en 1628*

*Precautions, qu'on y prend.*

*On Loïe une Maison a S<sup>t</sup> Jacques pour les Malades.*

*Le College et les Ecoles Sont fermés.*

**E**n 1628 tous les environs de Bonneval etant attaqués de la peste, le 9<sup>e</sup> 8<sup>bre</sup> de la meme année, les S<sup>rs</sup> françois Chevallier, françois Lambert, Leger Vaslon, et Pierre Egasse Echevins, firent assembler le General des habitans, et dans cette assemblée il fut decidé que de peur que la Maladie Contagieuse ne Se Communiquast a la Ville, on n'en laisseroit Sortir personne au dessous de Vingt ans, Sous peine de Soixante Sols d'amande; et que les Echevins avertiroient les habitans du jour qu'ils devoient monter la garde, et que les Portes de la Ville ne Souvriroient qu'a Six heures du matin, et qu'on les fermeroit a Sept heures du Soir; Comme ces precautions paroissoient insuffisantes, le 18<sup>e</sup> du meme mois les assemblés en l'hotel de ville deciderent qu'il falloit chercher une maison Commode hors de la ville, Soit au bout de Saint Martin du Pean, ou dans d'autres lieux, qui Seroient jugés plus commodes, l'acheter ou le loüer des proprietaires, pour loger Ceux qui pouroient etre affligés du mal Contagieux; en Consequence on loüa au fauxbourg de S<sup>t</sup> Jacques Un maison appelée la Grenouilliere, qu'on croit avoir été la maison Presbiterale du Curé de S<sup>t</sup> Jacques, et qui est la Seule de Ce fauxbourg, qui Soit couverte de Thuille, qui est a main gauche en allant d'icy a Chateaudun, comme ce n'etoit pas assez d'avoir une maison pour retirer ceux qui Seroient mal, le 28<sup>e</sup> 9<sup>bre</sup> 1628 on decida dans l'Assemblée des habitans qu'on prendroit aux Gages de la Ville un Chirurgien pour traiter, et medicamenter les Pestiferés, Deux hommes, et une femme pour les Soigner et enterrer ceux qui mourroient de la Peste; et il y fut fait defense au Principal du College, et aux autres Maitres d'Ecole d'ouvrir leurs College ou ecoles aux Enfans, afin qu'ils ne gagnassent pas le mal contagieux.

## Un lundi à Bonneval au XVI<sup>e</sup> siècle.

*Nous publions ici un nouvel extrait de l'ouvrage si plein d'intérêt et de documentation historique de M. l'abbé J. Bouard, « Bonneval au XVI<sup>e</sup> Siècle, d'après les minutes notariales ».*

*Depêche D'Eure et Loir. 3 Juillet 1942.*

C'est une promenade, il y a quatre cents ans, au marché de Bonneval qui avait déjà lieu le lundi :

Si vous le vouliez chers lecteurs, mêlons-nous par la pensée aux nombreux habitans et manans des environs de Bonneval et même de toute la Beauce qui, un quelconque lundi, au XVI<sup>e</sup> siècle, se rendent en notre petite cité. Ils savent y trouver, en même temps qu'un facile débouché pour leurs produits agricoles, un approvisionnement assuré pour tout ce dont ils peuvent avoir besoin ou utilité.

Entrons donc avec eux dans une de ces maisons à enseigne d'hôtellerie, si nombreuses à l'époque. Dans la seule rue Chartraine, nous comptons la Maison du Mouton qui, en 1533, appartenait à Jehan du Chastel, l'Hôtel du Cygne, l'Image Saint-Martin, la Corne de Cerf dont une moitié portait pour enseigne « Le Plat d'Étain ». Cette maison appartenait en 1511 à la famille de l'Aubespine. Sur l'emplacement, au XX<sup>e</sup> siècle, de l'Hôtel de France, s'élevait l'Hôtel Notre-Dame, où se faisaient souvent les adjudications publiques de terres ou d'immeubles et même d'impôts. Cet hôtel fut vendu, le 13 octobre 1561, 1900 livres, ce qui en montre l'importance. En la rue qui tendait de la Halle à la Porte Hérisson, le Cheval Blanc est « une très bonne hostellerie et de grande étendue ayant cinq à six chambres estables et autres belles aisances ». Dans la rue aux Prêtres, nous rencontrons l'hôtel de l'Ane-Vert, baillé le 13 septembre 1553, pour 12 livres 12 sols de ferme. Ce fut dans une hôtellerie du faubourg Saint-Jacques que, le 13 juillet 1568, le sergent Jehan Pélion arrêta un des échevins de Châteaudun, Jehan Testard, qui allait rejoindre, dans les prisons royales de Bonneval, deux autres échevins dunois, arrêtés pour refus de payer certains impôts. Signalons encore l'hôtel de la Croix Blanche, actuellement 1, rue de Châteaudun, les hôtels du Chapeau Rouge, du Porc Epic, de la Croix Verte, de l'Image Sainte-Barbe, de la Herse, de la Levrière, de l'Ave Maria et nous ne sommes pas sûr de donner au complet les hôtels de plus ou moins grande importance dans lesquels nous aurions pu nous rendre au XVI<sup>e</sup> siècle à Bonneval.

Votre première occupation, en sortant d'un de ces hôtels, aurait été de venir au magasin et grenier à sel, ouvert le lundi seulement, avant 1590. Le grenetier qui le dirige est le même qui s'occupe de ceux de Châteaudun, dont Bonneval comme Brou n'est qu'une dépendance. Il est fort occupé, c'est du moins ce que déclare l'un d'eux, Jehan Mouliron. Il doit, dit-il, faire la vente du sel, recevoir les deniers qui en proviennent, rendre compte aux juges du Présidial de Blois et Chartres de l'emploi des fonds. Aussi, en 1590, Jehan Bretheau, praticien en cour laye, obtient-il du roi la concession de la charge de sergent royal chargé du grenier à sel pour la ville de Bonneval et ressorts d'icelle.

Avant d'entrer faire vos approvisionnements, passez chez le barbier. Il pourra en même

temps, à titre de chirurgien, s'occuper de votre santé. Peut-être cependant préférez-vous vous adresser, en 1586, à Jehan Landry, docteur en médecine et médecin de la reine, encore à Bonneval en 1595. Il vous prescrira de bons remèdes que vous prendrez chez l'apothicaire, Macé Bretheau.

On trouve tous les commerces, toutes les industries représenté en notre cité bonnevallaise. Des boulangers, vous en rencontrez au moins trois. L'un se trouve au bout du Grand Pont Saint-Jacques, tenant au Pont et à l' Aumône ; l'autre, sur la rue Beaussire, au numéro 11 actuel de la rue Billault ; un autre, enfin, tient le four à ban, dit des Etaulx, assis sur la grand'rue Saint-Michel. Tel est, du moins, l'emplacement de ces fours à ban, où plusieurs familles, vers 1447, avaient encore conservé l'habitude de cuire leur pain. Ce n'était pas sans déplaire à nos boulangers, et il fallait les rappeler parfois à leur devoir à ce sujet. Il en fut ainsi en 1447. C'est que, sur le pain qu'ils vendaient eux-mêmes, ils prélevaient parfois un bénéfice plus que légitime. Un jour d'août 1448, Jehan Marin, Pierre Moriseau, Regnaud Lecoq et Guillet Lecoq, boulangers, s'étaient secrètement réunis chez Jehan Desegs. Là, ils s'étaient entendus pour frauder le pain durant le mois d'août. Aussi furent-ils condamnés, le 9 septembre 1448. On leur enjoignit de faire du pain « bon et convenable et de loyal poys selon le prix du blé ». Cette injonction n'empêcha pas leur nouvelle condamnation, le 13 octobre 1449. L'un d'eux, Guillaume Lecoq, n'hésitait même pas à frauder sur le poids, vendant 5 deniers un pain qui pesait 3 livres et demie au lieu de quatre ! Il n'est pas étonnant, en ces conditions, que les Bonnevallais préférassent acheter leur pain aux boulangers qui, malgré la taxe spéciale à laquelle on les assujettissait, venaient nombreux chaque lundi, des environs, concurrencer les boulangers bonnevallais. Le prix de la farine était, le 6 septembre 1512, 2 sols 4 deniers par septiers.

Peut-être au pain préférez-vous les gâteaux et les oublies ? En 1547, François Durochier en faisait d'extras, car il venait de renouveler son matériel usagé.

Si nos ancêtres aimaient le bon pain, ils ne dédaignaient pas la viande de boucherie. Il se rencontrait plusieurs bouchers, à Bonneval même, sans compter les douze qui tenaient étal sur le marché, chaque lundi, et dont nous parlerons bientôt.

Pour assaisonner votre pot au feu, puisque nous vivons toujours par la pensée avec les Bonnevallais du XVI<sup>e</sup> siècle, entrez chez l'un des épiciers. Le mieux achalandé, en 1538, semble être Loys Marchand. Par sa femme, Nicole de Louviers, il n'était rien moins que le cousin de Jehan de Dannémont, seigneur de Vrainville, paroisse de Montharville.

Avez-vous soif ? Vous trouverez de nombreux taverniers en ville de Bonneval. Le vin, chez eux, est peut-être relativement assez cher, car ils paient largement leur part d'impôts, l'un des plus lourds était l'impôt du dixième que, le 18 février 1448, le roi venait de donner à la ville le droit de lever à son profit. La perception en est affermée ce même 18 février 1448, 45 livres ; 50 livres en 1512 ; 68 livres en 1523 ; 160 livres en 1560. En 1541, l'adjudication du droit de dixième s'élève à 4 livres pour les seules paroisses de Saint-Martin du Péan (y compris Guibert) et de Saint-Maurice. Elle est de 12 livres en 1556 ; 21 livres en 1567 pour la seule paroisse Saint-Michel. A côté du dixième existe un autre droit ou aide levé au profit du roi. Ce droit était dit impôt du « huitième ». En 1563, la ferme du huitième s'élevait à 285 livres.

(A suivre.)

## Quelques nouvelles de 1903, d'après le "Messager de Bonneval, Voves et Orgères"

4 JANVIER 1903.

*Obsèques civiles* – On a enterré civilement, mardi, à Bonneval, Pierre Drouin, ce petit vieillard de 85 ans, que les habitants connaissaient bien. De nombreux amis suivaient le convoi, qui était dirigé par M. Bouget, en l'absence de M. Coudray.

Au cimetière, M. Jouanneau, conseiller général, a prononcé quelques paroles d'adieu sur la tombe.

En termes émus et imagés, il a développé cette double pensée du défunt :

Reposer là où l'on a travaillé, mourir libre quand on a vécu libre.

Les assistants se sont ensuite retirés après avoir jeté successivement dans la fosse leur petit bouquet d'immortelles.

11 JANVIER 1903.

*Eboulement* – Vendredi dernier, vers onze heures moins dix du matin, 3 des ouvriers qui travaillaient en ce moment, aux travaux de réparations de l'église, ont failli être victimes d'un accident, par suite de l'éboulement presque subit d'une partie de l'arcade située à l'angle de l'église, côté de la rue de châteaudeau. C'est grâce à la solidité de l'échafaudage et aussi à la présence d'esprit de l'un d'entre eux, qui s'aperçut d'un léger oscillement de la masse de pierres que tous en ont été quittes pour la peur.

L'une des petites toitures en contrebas de l'église a été défoncée par la chute d'une énorme pierre.

*Anciennes coutumes.* – *Le Nœud Gordien Beauceron.* – L'histoire ancienne a conservé le souvenir du nœud fameux au moyen duquel le laboureur phrygien, Gordius, attachait le joug de ses bœufs au timon du char qui lui avait acquis la royauté ; l'empire d'Asie était promis par les oracles à celui qui saurait dénouer le *nœud gordien* ; Alexandre-le-Grand,

au début de ses expéditions conquérantes, le trancha d'un coup de sabre.

Il y a quelques années encore, il était aussi question pour les enfants beaucerons, au seuil de l'adolescence, d'un *nœud* à dénouer. Cette coutume originale, aujourd'hui tombée en désuétude, n'est pas encore cependant entièrement oubliée aux environs de Bonneval.

Comme dans tous les pays de la terre, à moins que vous en exceptiez Adam et Eve, le petit enfant beauceron est jeté dans l'existence au bout de son cordon ombilical que la prudente sage-femme, pour libérer le nouveau-né, coupe à une longueur raisonnable, en le nouant aussitôt avec précaution. Au bout d'un certain nombre de jours, ce ligament devenu inutile se dessèche, se momifie et le *nombril noué* se sépare, tombe de lui-même, laissant sur le petit ventre rond du nourrisson cette cicatrice centrale pareille à un coup de pouce du sculpteur divin, resté marqué sur l'argile humaine, qu'il modela.

Le *nombril* ainsi tombé était ramassé précieusement et conservé par la vigilante nourrice, dans la grande armoire de bois fruitier, derrière une pile de linge fleurant bon la lessive, en attendant la septième année du bambin.

A 7 ans révolus, en effet, au jour anniversaire de sa naissance, père, mère et autres parents faisant cercle autour de lui, le petit beauceron recevait en cérémonie le petit *nombril noué* dont il s'était jadis séparé et était invité à défaire le nœud fait par la sage-femme. Ce n'était pas impossible, mais c'était difficile pour son âge de dénouer cette ligature parcheminée.

S'ils réussissait, l'oracle ne lui promettait pas l'empire du monde, sans doute ; mais c'était d'un excellent augure pour son avenir ;

c'était un *signe prophétique* que cet enfant serait toute sa vie *adroit de ses mains et avisé d'esprit*, qu'il saurait toujours bien se tirer avec honneur des embarras de l'existence, et dans les cas compliqués ou embrouillés de la vie il réussirait à éluder ou dénouer toutes les difficultés.

Celui-là à qui tout réussit, comme par enchantement, dans le pays de Beauce, sa culture, son étale, sa basse-cour ; celui dont on dit ordinairement qu'il a toujours de la *chance*, dans son travail, dans son négoce ; celui qui possède une ménagère active, aimante et douce, avec de beaux et vigoureux enfants ; tous ceux-là avaient *dénoué leur nombril*

Mais le pauvre diable autour duquel toutes les infortunes se donnent rendez-vous, dont les épidémies déciment l'élevage, dont les charençon dévaste les greniers, qui a une femme acariâtre et les aiguillettes nouées, un foyer triste sans enfant, celui-là que voulez-vous qu'il fasse, il a le *nombril noué* ; il n'a pas été capable de le dénouer à temps.

### AVIS

Monsieur DIGER, hongreur d'agneaux au Pré-Marquet, commune de Bonneval, informe Messieurs les cultivateurs qu'il

Dans notre Beauce, en ce temps-là, celui qui, à 7 ans, n'avait pas été capable de dénouer son *nombril* était un *maladroit* pour la vie.

(Recueilli par R. A. CARNIS).

18 JANVIER 1903.

### PRÉ-SAINT-MARTIN

Un renard à deux pattes est allé, la semaine dernière, rendre visite au poulailler de M. Moulin, cultivateur et lui a enlevé une dizaine de poulets. On a des soupçons sur un individu qui pourrait bien payer les poulets plus chers qu'au marché.

8 MARS 1903.

**Nécrologie** – Samedi dernier ont eu lieu à Bonneval, les obsèques d'une jeune protestante, Mlle Julia Jacottet, âgée de 20 ans, enlevée en quelques jours, par une cruelle maladie, à l'affection des siens.

L'inhumation devant se faire à Paris, une nombreuse assistance, parmi laquelle une majeure partie des notables et fonctionnaires de la ville, avait tenu à accompagner la défunte jusqu'à la gare du chemin de fer où avait lieu un service funèbre fait par un pasteur protestant.

Nous adressons à la famille l'expression de nos bien sincères sentiments de condoléances.

15 MARS 1903.

*Don aux pauvres* – Monsieur et Madame Jacottet ont eu la généreuse pensée de faire une distribution de viande aux pauvres de la commune de Bonneval.

#### ANNONCES ET AVIS DIVERS

#### COMMUNE DE BONNEVAL CONSTRUCTION D'UN PUIITS ET INSTALLATION D'UNE POMPE AU HAMEAU DE GUIBERT ADJUDICATION DES TRAVAUX

Le maire de Bonneval donne avis qu'il sera procédé à la Mairie de cette ville, le **Lundi de Pâques 13 Avril 1903**,

A dix heures et demie du matin à l'adjudication sur soumissions cachetées des travaux de construction d'un puits et d'installation d'une pompe au hameau de Guibert, évalués à la somme de 1,873 fr 67.

On peut prendre connaissance du devis et du cahier des charges, soit au secrétariat de la Mairie, soit au cabinet de M. CHEVALLIER, architecte vérificateur à Bonneval, auteur du projet.

Bonneval, le 12 Mars 1903.

*Le Maire,*  
Pour le Maire empêché  
*L'Adjoint.*

Nous les en remercions bien sincèrement.

*Le Président du Bureau de Bienfaisance.*  
Coudray.

19 AVRIL 1903.

**TRIBUNE LIBRE**

*Nous rappelons que « Le Messager » reste complètement étranger aux articles insérés à la Tribune libre, sous l'entière responsabilité de leurs auteurs.*

#### A mes amis les Républicains libéraux qui ont été battus aux dernières élections municipales de Bonneval.

Mes chers amis,

Absorbé par des préoccupations multiples, je n'ai pu vous dire à tous combien me contriste l'échec de votre liste aux dernières élections municipales.

Il y a des défaites qui grandissent plus que des victoires ; la vôtre, laissez-moi vous le dire, est de ce nombre.

Le malheur ennoblit.

Que dis-je ! de la tombe peuvent sortir des enseignements.

Ah ! mes vieux amis : Guillaumin, de Meuves ; et toi, Lefèvre Pontalis, qui en 1871, représentas si dignement notre département à l'Assemblée nationale, la plus grande assemblée du siècle, et toi, Lelong, qui prêchas la croisade agricole avec Estancelin, et Pouyer-Quertier ; et toi, Noël Parfait, l'un des plus intègres républicains que j'ai connus ; et toi, Ernest Gosme, mon cher et regretté camarade d'études dont je n'ai pu fermer les yeux : j'étais à Rome, quand la mort t'a ravi à l'affection de ta compagne ; ne pouvant t'envoyer la bénédiction du représentant du divin Consolateur, je t'ai adressé sa sereine image ; et toi, Père vénéré, dont je n'ai pu remplir les volontés ; et toi, épouse adorée qui m'as laissé en mourant la direction et la garde de quatre enfants ; Vous tous, enfin, parents et amis de ma prime jeunesse, que la mort a fauchés prématurément, il me semble vous entendre clamer :

*Quelqu'un sortira-t-il enfin de nos ossements ! pour faire reculer ceux qui chassent les sœurs des écoles chrétiennes, en attendant qu'ils les expulsent des hôpitaux, eux qui ont conçu, comme disait mon père, le sinistre projet de rompre le lien indestructible qui n'aurait jamais dû cesser d'exister entre l'homme et son Dieu, c'est-à-dire la Foi.*

*Exoriare aliquis nostris ex ossibus ultor !*

Personnellement, mes chers amis, je regrette que vous ne m'ayez point fait dans vos rangs une toute petite place pour tomber avec vous sur le champ de bataille électoral.

L'occasion se représentera bientôt, je l'espère, de faire appel à mon modeste concours. Il vous est acquis, vous le savez tous.

Je m'imagine, c'est peut-être une illusion, que je pourrais contribuer à la déroute du parti radical-socialiste à la tête duquel marche le *Grand Ordonnateur* des enterrements civils, qui pense, sans doute, comme le grand naturaliste anglais Darwin, que nous descendons de l'Orang-Outang.

Serait-ce la raison pour laquelle il ne juge pas utile d'établir un puits artésien qui fournirait de l'eau potable à notre excellente population de Bonneval ?

Allons ! mes chers amis, relevons-nous, ressaisissons-nous, écoutons, écoutons, je vous en supplie, les protestations indignées de ceux dont tout à l'heure j'évoquais les ombres.

Surtout plus de division entre nous.

Et nous vaincrons, j'en ai la conviction profonde Haut les cœurs ! à bientôt !

André DUCHON  
Bonneval, le 16 avril 1903.

*Une belle pêche* – Mercredi dernier une magnifique pêche a été faite dans le Loir, à l'Ormorice, par M. André Duchon accompagné de plusieurs personnes.

Évaluée à environ 700 livres de brêmes capturées, cette pêche a été en partie distribuée gratuitement à bon nombre de nos concitoyens, M. Duchon ayant eu la généreuse pensée de faire publier l'avis suivant par le tambour de ville : M. André Duchon a fait une pêche quasi miraculeuse, mercredi dernier à l'Ormorice. Il offre gracieusement le poisson qui lui reste aux électeurs de Bonneval, par petites quantités, bien entendu. – Qu'on se le dise !! comme dirait son vieil ami Ernest Gosme. – Ca n'est pas un poisson d'Avril !!

Ce petit avis eut un plein succès puisque M. Duchon n'a pu satisfaire tous les demandeurs.

Personne ne se plaindra de cette

nouvelle manière de faire. Continuez M. Duchon.

10 MAI 1903

### Gault-Saint-Denis.

De tous côtés les journaux signalent des naissances d'animaux phéno-mènes : La semaine dernière c'était chez un cultivateur de Jouy dont la chatte mettait bas un petit minet possédant deux têtes quatre yeux et deux oreilles.

Mercredi dernier le hameau de Bouville, commune du Gault, avait à son tour son phénomène : M. Guérin tonnelier voyait éclore, non sans surprise, parmi une couvée d'œufs, un petit canard parfaitement conformé, ne possédant qu'une tête, il est vrai, mais ayant en revanche trois yeux dont l'un placé au milieu du front et deux becs. Le phénomène a malheureusement péri en sortant de sa coque.

Ce petit canard n'a rien d'un canard d'Amérique, car M. Guérin nous l'a adressé à notre bureau.

24 MAI 1903.

Excursion scientifique *aux environs de Bonneval.*

Nous apprenons que la société d'Excursions Scientifiques qui, il y a deux ans, est venue visiter les principaux monuments mégalithiques des environs de Voves, viendra le dimanche 31 Mai et le lundi 1<sup>er</sup> Juin prochain à Bonneval dans le but de visiter les monuments de même époque qui existent, encore nombreux, dans notre région.

Après avoir vu à Chartres, dans la matinée, la belle collection préhistorique recueillie par feu M. Dore-Delente, les excursionnistes seront à Montboissier à 2 heures 35 et visiteront les polissoirs, menhirs et dolmens du Bois de l'Isle et de l'Ormorice. A Trizay-lès-Bonneval, le beau dolmen (monument historique) : La Planche de Beaumont ; puis, en revenant sur Bonneval, le polissoir du Bois de l'Abbaye récemment signalé à la Société Dunoise par notre compatriote, M. Rabouin.

Dîner et coucher à Bonneval.

Lundi matin, la Société ira à St-Maur-sur-Loir voir le groupe important de monuments mégalithiques de la prairie du Baignon. Après le Déjeuner, elle ira à Alluyes voir le

dolmen appelé : le Palet de Gargantua, et le menhir : la Trinité d'Alluyes.

Enfin, près du moulin de Quincampoix le magnifique dolmen (monu-ment historique) dont une des tables renversées servie primitivement de polissoir. Cette excursion étant publique, nos compatriotes qui s'intéressent à l'archéologie préhistorique pourront y prendre part. Il leur suffira de se faire inscrire à l'hôtel de France pour que des places leur soient réservées dans les voitures.

31 MAI 1903.

### TRIBUNE LIBRE.

*Nous recevons la lettre suivante :*

Monsieur le Directeur,

Je lis dans le *Messenger* que M. Bichelet a réclamé au Conseil municipal pour le nettoyage de l'urinoir qui est adossé à l'église.

A mon avis, il faudrait plutôt supprimer cet urinoir, qui ne rend quelques services que le lundi, et encore aux hommes seulement.

L'entretien régulier de cet urinoir serait difficile et coûteux.

Ensuite, il est placé à côté d'une pompe ; cela jure un peu, on en conviendra.

Enfin, il n'est pas très décoratif sur la place de l'église.

Je livre ces observations pour ce qu'elles valent ; au Conseil municipal de les apprécier.

Agréer, etc,

Un Bonnevalais.

*L'accident mortel du passage à niveau.-*

Ainsi que l'ont relaté la plupart de nos confrères, un terrible accident s'est produit, dimanche dernier, pendant la course Paris-Madrid, à la maisonnette 86 du passage à niveau, près Bonneval.

Vers midi moins cinq – alors que, suivant les règlements de la course, les hommes chargés de signaler ce dangereux passage, à l'aide de drapeaux, avaient été relevés de leur faction – arrivait à une vitesse effrayante la voiture 243 conduite par deux anglais, MM. Porter, conducteur et William Nixon, mécanicien, tous deux de Belfast (Irlande).

Ne connaissant pas la route, le conducteur ne put ralentir à temps pour franchir le passage à niveau, dont la barrière était ouverte ; il tenta le virage, mais en vain, les roues dérapèrent et la machine lancée comme un boulet, après avoir franchi la berge et une légère clôture, vint s'abîmer contre l'angle de la maisonnette où elle s'embrasa aussitôt. – le réservoir d'essence ayant été crevé par la violence du choc.

Le garde-barrière, M. Chaligné, ayant assisté impuissant à ce terrible accident, fit diligence pour éteindre l'incendie qui avait gagné la maisonnette, dont les portes de cave et la toiture commençaient à brûler, et aperçut alors, entre le mur et la voiture, le corps du mécanicien en partie carbonisé. L'infortuné Nixon avait été tué net, il avait le crâne ouvert. Plus heureux, M. Porter avait été projeté dans une fosse à fumier et ne s'était fait aucune blessure. Il avait perdu la tête, et errait les yeux hagards lorsqu'il fut trouvé et conduit à la pharmacie Hubert où il reçut les soins de M. Le docteur Larrieu. Ayant recouvré la notion des choses il donna les renseignements concernant son malheureux mécanicien qui était aussi son ami intime.

Les gendarmes et M. Descolas, juge de paix, accompagné de son greffier, M. Chasles, se rendirent sur le lieu de l'accident et firent leur enquête.

Roulé dans un drap et ensuite placé sur une échelle le cadavre du mécanicien fut transporté, dans une voiture, à l'hôpital où, après autopsie, M. le docteur Larrieu déclara que la mort, produite par une fracture de la base du crâne, avait été instantanée.

A quatre heures du soir, M. Porter en partie remis de la terrible secousse qu'il avait éprouvé, prenait le train pour Paris.

La voiture, retirée à grande peine du contre-bas où elle s'était brisée, a été amenée et remise dans la cour de la mairie de Bonneval, où de nombreux curieux sont allés la voir.

Le propriétaire de l'automobile, M. Porter, âgé de 22ans, est marchand d'automobiles à Belfast. Son malheureux camarade était âgé de 27 ans et exerçait la profession de marchand de cuirs en gros, également

à Belfast. Aucun d'eux ne connaissait la route et ce n'est qu'à environ dix mètres du virage qu'ils s'aperçurent que la route tournait à cet endroit, c'est à ce défaut de connaissance du terrain qu'il faut certainement attribuer les causes de l'accident.

La victime, qui avait été enterrée mardi matin, à dix heures, par les soins de la municipalité de Bonneval, avait été conduite au cimetière par MM. Jouanneau, maire ; Habert et Aveline, adjoints ; Descolas ; Jamet, secrétaire de mairie, et Bouget, délégué par le Vélo-Sport Chartrain. Le garde-champêtre Normand marchait en tête du triste convoi.

Jeudi à 10 heures ½, la famille du défunt, composée des frère, beau-frère et neveu, accompagnée d'un pasteur protestant américain et de M. Porter est arrivée à Bonneval. Il a été procédé à l'exhumation de la victime qui a été à nouveau inhumée après le service fait par le pasteur, en présence de la famille, de MM. Habert et Aveline, adjoints et de l'agent Normand.

Il serait question dans le monde des chauffeurs d'élever un modeste monument sur la tombe de l'infortuné Nixon, qui reposera désormais dans le cimetière de Bonneval, les siens ayant acheté un terrain perpétuel.

Une somme de 100 francs a été versée au bureau de bienfaisance par la famille Nixon.

Ce cruel accident n'est nullement dû au contrôle de Bonneval, ainsi que plusieurs journaux l'ont écrit, car les contrôleurs sont restés à leurs poste 35 minutes après l'heure fixée par les règlements de la course. Toute autre version est un mensonge répandu dans on ne sait quel but.

#### **Vitray-en-Beauce.**

Dimanche matin, la motocyclette n° 120, montée par M. Lamaudière, lancée à 80 kilomètres à l'heure, est venue se briser contre l'automobile (321-I-I) conduite par un touriste, M. Paul Deseilligny, agent de change à Paris, qui traversait imprudemment la route au moment du passage des coureurs. Lamaudière violemment projeté sur le sol en a été heureusement quitte pour de légères contusions, mais sa motocyclette a été mise hors de service.

L'auteur de l'accident a spontanément offert de payer la casse ;

arrangée à l'amiable son imprudence lui a coûté, dit-on, trois billets de mille.

14 JUIN 1903.

*Chapelle de l'Hôpital* – Le Président de la commission administrative de l'Hôpital de Bonneval, a reçu de M. le Préfet la lettre suivante :

*Chartres, le 4 Juin 1903*

*Le Préfet d'Eure-et-Loir a l'honneur de rappeler à Monsieur le Maire, président de la commission administrative de l'Hôpital, Hospice de Bonneval, que la chapelle doit être exclusivement réservée au personnel de l'Etablissement, qu'il est, en effet, contraire aux règles les plus élémentaires d'hygiène, d'y tolérer la présence du public et qu'en conséquence il y a lieu de donner des ordres pour que ces chapelles soient rigoureusement fermées aux personnes étrangères à l'Etablissement excepté lorsqu'il s'agit d'une cérémonie funèbre.*

*Prière d'assurer immédiatement l'exécution de ces instructions et d'en rendre compte.*

*Le Préfet d'Eure-&-Loir,  
(signé. Brelet.)*

Conformément à ces instructions la chapelle de l'hôpital a été interdite au public

21 JUIN 1903.

#### **TRIBUNE LIBRE**

*Hygiène communale.*

C'est par simple mesure d'hygiène que le Préfet d'Eure-et-Loir a interdit au public l'accès de la chapelle de l'Hôpital Civil de Bonneval.

Désormais, cette chapelle ne sera ouverte qu'au seul personnel de l'établissement.

En conséquence, les catholiques pratiquants devront aller à l'église paroissiale, s'ils veulent suivre la messe basse du dimanche.

Ce nouvel état de choses ne gênera que quelques personnes qui n'aiment ni trop à se déranger, ni trop à se faire voir.

Mais ce qu'il nous faut mettre en relief, dans la décision préfectorale, c'est le prétexte invoqué.

Fermer une chapelle au public pour cause d'hygiène, révèle un sens pratique et tout à fait « commencement de siècle ».

Et nous ne pouvons qu'applaudir à cette moderne conception de la beauté de la cité.

Nous, qui sommes partisan résolu d'hygiène publique, nous sommes satisfait de voir le préfet, tuteur légal de la commune, intervenir d'une façon si précise dans notre propriété urbaine.

C'est pourquoi, pendant que nous sommes absorbés dans ce sujet, nous lui demanderons d'insister auprès de la municipalité pour des améliorations hygiéniques de toute nature.

Nous aimerions, par exemple, que :

Les fossés de la ville fussent curés ou faucardés souvent et régulièrement ;

Les fosses d'aisances des particuliers, complètement étanches ;

Les déversoirs d'eaux sales et putrides sur les fossés, entièrement supprimés ;

Les voies et places publiques, balayées, lavées et nettoyées aussi souvent que possible ;

Les matériaux de démolition et certains détritiques de ménage, enlevés de leurs encoignures, et transportés au dépotoir du boulevard Billault.

Sans doute, ces mesures de salubrité générale coûteraient quelques sous au contribuable. Mais aussi, comme ce sacrifice pécuniaire serait largement compensé par une richesse de santé pour les habitants ! Comme il serait vite récupéré par une satisfaction intime, pour chacun, de bien-être matériel, moral et intellectuel pour tous !

Monsieur le Préfet, donnez la parole à messieurs du Conseil municipal.

De l'hygiène à la chapelle, de l'hygiène à l'église, de l'hygiène à l'école, de l'hygiène dans la rue, de l'hygiène partout, on n'en saurait trop donner.

Donc, c'est dit. Tenons-nous en à cette idée hygiénique de la cité, et montrons-nous propres... comme en Hollande.

Hodié.

L'assemblée générale de l'association

des *Amis de Bonneval*

aura lieu le **vendredi 14 mars 2003 à 20 h 30**

à *l'Espace culturel de l'Auditoire*

- Ordre du jour :
- Rapport moral du Président
  - Compte rendu financier du Trésorier
  - Renouvellement du tiers sortant
  - Projets pour l'année 2003
  - Questions diverses.

A l'issue de cette assemblée générale,  
**M. Freneaux**, de l'Association des Amis de Saint Jacques d'Eure-et-Loir  
 nous présentera

**«Le vitrail de Jacques et le vitrail de Charlemagne  
 (début XIII<sup>e</sup> siècle)**

***Leurs situations dans la cathédrale,  
 et leur place dans l'optique de la reconquista»***

*Cette réunion est ouverte à tous, membre ou non de l'association*

La cotisation annuelle est de 12 €

Vous pouvez la régler par chèque à l'ordre des Amis de Bonneval et le déposer

- ◆ à la permanence de l'association, le samedi après-midi 23 rue Saint-Roch (au dessus de la Bibliothèque Municipale)
- ◆ à l'Office du Tourisme de Bonneval  
 ou l'adresser par la Poste aux Amis de Bonneval - B.P. 40 - 28800 BONNEVAL

Les Amis de Bonneval ont publié quelques documents que vous pouvez vous procurer :

<b>Vivre dans le canton de Bonneval</b> (réédition)	6 €
<b>Retrospective archéologique</b> catalogue de l'exposition qui s'est tenu en 1990 au musée de Bonneval	7 €
<b>Pré-Saint-Evrault</b> (1995)	6 €
<b>Trizay-lès-Bonneval</b> (1996) (épuisé)	
<b>Neuvy-en-Dunois</b> (1997) (épuisé)	
<b>Bonneval, "Chapitre de l'église et cure de Saint-Michel de Bonneval"</b> d'après le manuscrit de l'abbé Beaupère (1998) (réédition)	4,50 €
<b>Bonneval, "Chapitre de l'église et paroisse de Notre-Dame de Bonneval"</b> d'après le manuscrit de l'abbé Beaupère (2002)	4,50 €
Disponible également :	
<b>La Meunerie à eau aux siècles derniers</b> de Jacques GUILLAUMIN publié par la S.A.E.L	12 €